



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Travailleurs sociaux

Question écrite n° 47970

### Texte de la question

M. Henri Emmanuelli appelle l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur les difficultés financières que rencontrent l'Institut régional du travail social de Talence ainsi que ses élèves, actuellement en grève. La subvention de l'Etat à cet établissement n'ayant pas évolué depuis 1992, il s'est vu dans l'obligation d'augmenter de près de 15 % les frais de scolarité des étudiants, les portant à 2 535 F pour 1997. Alors que les problèmes économiques et sociaux s'aggravent, que l'insertion des jeunes se fait de plus en plus difficilement, l'Etat se désengage ainsi de la formation des travailleurs sociaux qui jouent pourtant un rôle essentiel dans la lutte contre les exclusions. Il lui demande donc de lui indiquer quelle mesure il compte prendre pour donner des moyens suffisants à cet établissement et pour éviter qu'une sélection par l'argent ne s'instaure au sein de cette formation.

### Données clés

**Auteur :** [M. Emmanuelli Henri](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 47970

**Rubrique :** Professions sociales

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 3 février 1997, page 475